

Objectifs :

Déterminer le contrat de travail le plus adapté aux besoins de l'entreprise
Choisir les clauses et déterminer les conditions de modification du contrat de travail
Connaître les motifs et modalités de la rupture du contrat de travail

Public concerné et prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis
Personnel RH, Personnel Finance, Assistant(e) de Direction en PME-PMI, Technicien(ne)s Paie
Toute personne ayant la responsabilité de la gestion du contrat de travail et l'administration du personnel

Qualification des intervenants :

Formation animée par un consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo-projecteur, Paper-board,
Evaluation au début de la formation sur les attentes
Théorie, Mises en situation, Cas Pratiques
Exercices
Support de cours envoyé par mail

Durée, effectifs :

14 heures.
11 stagiaires.

Programme :

La conclusion du contrat de travail
Définition du contrat de travail et distinction avec les autres contrats/liens contractuels (sous-traitant, auto-entrepreneur, mandataire, convention de stage, etc.)
L'utilisation des différentes formes de contrat: CDD, CDI, temps partiel, temps plein, etc.
Les conditions générales de validité du contrat
La réglementation spécifique des CDD
Les dispositions relatives au temps partiel
Le cadre légal du télétravail
Le risque de requalification du contrat

Les différentes clauses d'un contrat et leurs objets

Les différentes clauses pouvant être intégrées au contrat de travail: objectifs, mobilité, non-concurrence, exclusivité, dédit formation, etc.

Apprécier leur utilité et la conformité lors de la mise en application selon les caractéristiques de l'entreprise et du poste occupé

Apprendre à rédiger un contrat de travail

Exécution du contrat de travail

Les obligations réciproques du salarié et de l'employeur

Les conséquences de certaines périodes de suspension sur la relation contractuelle : congés payés, maladie, accident du travail, mi-temps thérapeutique...

L'exercice du pouvoir disciplinaire

Distinction entre modifications du contrat de travail et changements des conditions de travail

Notion, analyse et modalités de mise en œuvre pratiques

Modifier sans risque le contrat de travail: lieu de travail, horaires, salaire ou poste de travail

Modification juridique de l'employeur : rachat, fusion, transfert d'activité

Conséquences sur la relation contractuelle : maintien ou rupture

Sécuriser la rupture du contrat de travail

Les cas de rupture à l'initiative du salarié ou de l'employeur : démission, licenciement, retraite

Les cas de rupture d'un commun accord (rupture conventionnelle, rupture anticipée CDD) et leurs modalités

Savoir préparer un solde de tout compte (indemnités légales et Indemnités compensatrices de congés payés)

Les formalités liées à la rupture du contrat de travail : certificat de travail, portabilité, attestation Pôle Emploi

Apprécier les risques financiers possibles après la rupture du contrat de travail

Sécuriser les transactions

Dommages et intérêts en cas de contentieux

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation tout au long de la formation

Evaluation en fin de formation sur l'atteinte des objectifs

Evaluation à froid de 15 jours à 2 mois après la fin de la formation

Sanction visée :

Une attestation de stage sera remise à chaque participant.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Délais moyens pour accéder à la formation :

Inscription 15 jours avant le démarrage de l'action

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui

oui

Tarif :

520,00 €

Taux de satisfaction de la formation :

87.26